

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRESENTATION DU CONCOURS

Le concours est ouvert aux élèves des classes de seconde des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole de la Côte-d'Or

Le concours « Joutes oratoires » se déroule par binôme et en deux étapes :

- ETAPE 1** : une épreuve de sélection organisée dans les lycées sur un thème proposé par l'AMOPA21. Un binôme par lycée participera à l'épreuve finale
- ETAPE 2** : une finale organisée dans un lycée dijonnais sur un thème choisi par l'AMOPA21 (dans la semaine du 24 au 28 avril 2023 au Lycée Le Castel à DIJON).

1er prix : 400 euros

2ème prix : 300 euros

3ème prix : 200 euros

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à transmettre par courriel à dominique.lanternier@orange.fr
avant le mercredi 15 novembre 2022

Nom de l'établissement :

Adresse postale :

.....

.....

Adresse e-mail :

Téléphone :

Personne responsable de l'organisation du concours dans l'établissement :

.....



Contact :

AMOPA 21

Dominique LANTERNIER

Responsable du concours « Joutes oratoires »

5 rue Forache

21410 SAINT JEAN DE BŒUF

E-mail : dominique.lanternier@orange.fr

N.B. : Le présent formulaire d'inscription et le règlement du concours sont téléchargeables sur le site de l'AMOPA 21 à l'adresse :

<https://www.amopa21.fr/les-concours/>